CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E203331** **VALABLE JUSQU'AU** **28/06/2027**

ÉDITÉ LE 04/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2023

Forme juridique : SARL

Capital : 87 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT QUENTIN CEDEX 2023B00507

Siret : 979 252 947 00010

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 4763216-0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 21759810904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 21759810904

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : 2M PEINTURE

43 ROUTE DE BRUYERES
02840 ATHIES-SOUS-LAON

Téléphone : 06 08 93 87 14 **Fax :**

Portable : 06 08 93 87 14

Responsabilité légale :
DEHEEM BENOIT GÉRANT

Site Internet :

E-mail : deheembenoit@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 550 140 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	4	29/06/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/05/2026 11:59

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025